



Conseil économique et social

Distr. limitée
5 décembre 2012
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la cinquante-cinquième session

Vienne, 6 et 7 décembre 2012

Projet de rapport

Rapporteure: Simona Marin (Roumanie)

Additif

Organisation de la session et questions administratives

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission des stupéfiants a repris sa cinquante-cinquième session à Vienne les 6 et 7 décembre 2012.
2. Dans sa décision 2011/259 du 28 juillet 2011, intitulée “Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale”, le Conseil économique et social a décidé qu’à compter de 2011, la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale tiendraient des réunions communes au cours de la reprise de leurs sessions aux seules fins d’examiner les points inscrits à leurs ordres du jour respectifs au titre du débat consacré aux activités opérationnelles, l’objectif étant de donner à l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) des orientations de politique intégrées concernant les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique. Il a également décidé que la pratique consistant à tenir des reprises de session se suivant immédiatement mais distinctes serait maintenue afin de permettre à chaque Commission d’examiner les points inscrits à l’ordre du jour au titre du débat consacré aux questions normatives.
3. Conformément à cette décision, la Commission des stupéfiants a tenu une réunion conjointe avec la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale le premier jour de la reprise des sessions, le 6 décembre, afin d’examiner le point 3 de l’ordre du jour.



4. Les points restants de l'ordre du jour ont été examinés ultérieurement lors d'une réunion distincte, tenue le 7 décembre, comme le prévoyait le projet d'organisation des travaux (E/CN.7/2012/1/Add.1, annexe).

5. Des déclarations liminaires ont été faites par les Présidentes des Commissions et par le Directeur exécutif adjoint de l'ONUDC, intervenant au nom du Directeur exécutif. Le Représentant du Pérou (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), l'observateur de Chypre (au nom de l'Union européenne) et les représentants de la Fédération de Russie, du Mexique et des États-Unis d'Amérique ont aussi fait des déclarations.

B. Participation

6. Les représentants de [...] États membres de la Commission ont participé à la session ([...] n'étaient pas représentés). Les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les représentants d'organismes du système des Nations Unies et les observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales y ont également assisté. La liste des participants a été publiée sous la cote E/CN.7/2012/INF/3.

C. Documentation

7. La liste des documents dont la Commission était saisie à la reprise de sa cinquante-cinquième session figure dans le document de séance E/CN.7/2012/CRP.8/Add.1.
